



Communiqué de Presse

1. A la demande du Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, une délégation de haut niveau conduite par le Président du Conseil des Ministres de la CEDEAO, S.E Prof. Robert DUSSEY, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine de la République Togolaise, a effectué une mission à Bissau, les 31 janvier et 1^{er} février 2018.
2. La délégation de haut niveau comprenait également S.E.M. Naby Youssouf Kiridi BANGOURA, Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République de Guinée, représentant le Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau ainsi que S.E.M. Marcel de SOUZA, Président de la Commission de la CEDEAO.
3. L'objectif principal de cette mission est de procéder à l'évaluation de la mise en œuvre des Accords de Conakry et de Bissau, conformément aux décisions de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenue à Addis Abéba en Ethiopie, le 27 janvier 2018, en marge de la 30^{ème} Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine.
4. Pour rappel, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, lors de sa Session extraordinaire du 27 janvier 2018, a invité les parties bissau-guinéennes à appliquer l'Accord de Conakry, faute de quoi des sanctions collectives et individuelles seront appliquées dès le 1^{er}

LR

LF RD

février 2018 à l'encontre de toutes les personnes ou organisations qui entravent le processus de sortie de crise en Guinée Bissau. La Conférence a également mandaté le Président de la Commission à mettre en œuvre lesdites sanctions et elle a mis en place un Comité de suivi des sanctions composé du Togo, de la Guinée et de la Commission de la CEDEAO.

5. Au terme des rencontres et échanges qu'elle a eus avec les différentes parties prenantes de la crise, les 31 janvier et 1^{er} février 2018 :

- a. La Mission constate que la nomination du Premier Ministre de consensus telle que préconisée par l'Accord de Conakry n'a pas été respectée. En conséquence, la Commission de la CEDEAO annonce l'effectivité des sanctions collectives et individuelles, à compter de ce jour 1^{er} février 2018, à l'encontre de toutes les personnes ou organisations qui entravent le processus de sortie de crise en Guinée-Bissau telle que décidée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO à Addis Abéba le 27 janvier 2018.
- b. La Mission demeure convaincue que sans l'application intégrale de l'Accord de Conakry, notamment la nomination d'un Premier Ministre de consensus et la formation d'un Gouvernement inclusif, les conditions politiques idoines ne sont pas réunies pour l'organisation d'élections crédibles, inclusives et apaisées.
- c. La Mission déplore fermement le non-respect de la liberté de réunion telle que reconnue par la Constitution de la Guinée-Bissau, ainsi que les instruments juridiques de la CEDEAO, de l'Union Africaine et des Nations Unies en la matière. A ce propos, la Mission lance un appel pressant à toutes les autorités bissau-guinéennes de veiller au strict respect de l'état de droit, des droits de l'homme, y compris la liberté de réunion.

KB

HB R

- d. La Mission exhorte les Forces de défense et de sécurité de la Guinée-Bissau à garder une position républicaine et à demeurer neutre à l'égard des acteurs politiques ;
- e. La Mission note avec satisfaction le niveau et la qualité de la collaboration de notre organisation régionale avec ses partenaires et lance un appel très fort à l'Union Africaine, la CPLP, l'Union Européenne ainsi que les Nations Unies de soutenir la CEDEAO dans l'application effective de ses sanctions.

Fait à Bissau, le 1^{er} février 2018

Le Représentant du Président
de la Conférence des Chefs d'Etats
et de Gouvernement de la CEDEAO



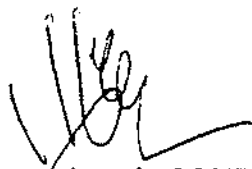
S.E. Prof. Robert DUSSEY
Ministre des Affaires Etrangères, de la
Coopération et de l'Intégration Africaine
de la République Togolaise
Président du Conseil des Ministres de la
CEDEAO

Le Représentant du Médiateur
de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau



S.E.M. Naby Youssouf Kiridi BANGOURA
Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République de
Guinée

Le Président de la Commission de la CEDEAO



S.E.M. Marcel A. de SOUZA